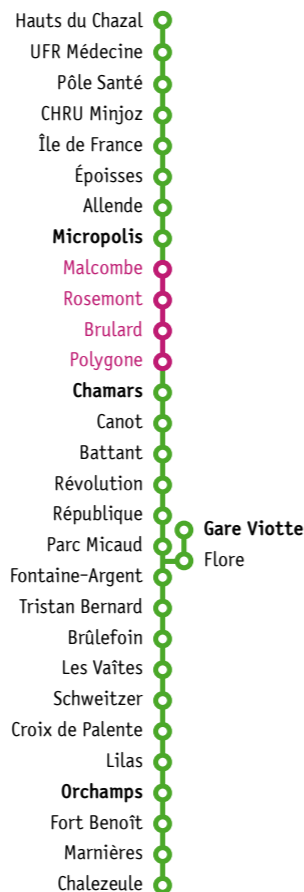


DES DÉPLACEMENTS FACILITÉS ET ACCÉLÉRÉS

Dès 2015, le tram sera LA bonne solution pour se déplacer de l'ouest ou de l'Est de Besançon vers le centre-ville. Grâce à sa voie réservée et à sa fréquence (une rame toutes les 5 à 10 minutes), le tramway garantira à ses usagers un temps de trajet optimisé, par exemple vers la place de la Révolution, le CHRU ou la Gare Viotte, notamment grâce à une vitesse de pointe de 70 km/h qu'il atteindra sur l'avenue François Mitterrand.

STATION DE DÉPART STATION D'ARRIVÉE TEMPS DE PARCOURS

Malcombe	→ UFR Médecine	10 min
Malcombe	→ Chamars	7 min
Rosemont	→ Révolution	10 min
Rosemont	→ Gare Viotte	18 min
Brulard	→ Tristan Bernard	17 min
Brulard	→ Lilas	24 min
Brulard	→ Battant	7 min
Polygone	→ CHRU Minjoz	12 min
Polygone	→ Micropolis	8 min
Polygone	→ Chalezeule	28 min



POUR EN SAVOIR PLUS

www.letram-grandbesancon.fr / contact@letram-grandbesancon.fr

Vous pouvez consulter toute l'actualité du tram et l'info travaux et vous inscrire à la newsletter hebdomadaire.

APPLICATION SMARTPHONE

Suivez les chantiers et les déviations en temps réel !

NUMÉRO VERT INFO TRAM

N° Vert 0 800 71 24 25
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

FRANCE BLEU BESANÇON

INFO+
CHaque jour, suivez en direct l'info trafic et circulation sur 102.8
Un flash info tous les quarts d'heure de 6h à 9h et de 16h30 à 19h et en journée en cas de perturbations.

GRAND BESANÇON – LA CITY

4 rue Gabriel Plançon, 25043 Besançon Cedex

tél. : 03 81 65 07 00

fax : 03 81 82 29 60

LA MAISON DU TRAM

24 rue de la République à Besançon

Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h.

Accueil des groupes sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h.

Pour en savoir plus, la plaquette globale sur le projet tramway est disponible sur simple demande par mail, à la maison du tram ou en téléchargement depuis le site.



Flashez ce code avec votre téléphone portable !

VOS CONTACTS

ARNAUD FAVIER

Médiateur pour les commerçants sur le secteur Hauts du Chazal à Chamars

téléphone : 06 25 93 35 28

email : arnaud.favier@besancon.fr

JOSÉ MOREIRA

Médiateur pour les riverains sur le secteur Hauts du Chazal à Chamars

téléphone : 06 76 69 82 21

email : jose.moreira@besancon.fr

le TRAMWAY
Grand Besançon

DANS VOTRE QUARTIER
DE
LA GRETTE



Conception et réalisation : EXALTA - Perspective de l'ouest du tracé © Atelier Villes et Paysages, perspektiviste : kaupunk - Illustrations : Grand Besançon - Jean-Charles Seve - Virtual City - Illustrations non contractuelles - mars 2012

www.letram-grandbesancon.fr



En partenariat avec :
Ville de
Besançon



LE TRAM SUR LA GRETTE

En 2015, le tramway traversera l'écrin de verdure de la Malcombe et gagnera le Pont de Gaulle en quelques minutes. Avec ce nouveau moyen de transport, les quartiers de Rosemont, de Chaudanne et de la Grette seront plus que jamais connectés au centre-ville, à Planoise et au CHRU.

Pour ces quartiers, le tram sera synonyme d'accélération des déplacements et de confort accru grâce à la fréquence de passage des rames mais aussi à l'aménagement de voies cyclables. Le tram apportera également un plus en termes de cadre paysager, grâce notamment aux plantations d'arbres sur la Malcombe et à l'insertion de bandes de prairie entre les rails.

MICROPOLIS PASSAGE SOUS LE BOULEVARD OUEST

Pour aller en direction de la station Micropolis, le tramway traversera le giratoire en contrebas du parc des expositions de Micropolis pour plus de rapidité et d'efficacité. Un passage sera donc spécialement aménagé. Reconfigurée, cette intersection sera régulée par des feux tricolores afin de laisser la priorité au tram, tout en assurant une circulation fluide pour les autres véhicules.



LE PROGRAMME D'URBANISME

Là où se dressait l'autopont, le terrain aplani offrira, en plus des emprises nécessaires au passage du tram, une surface foncière à bâtir. Cette surface fait partie du périmètre d'une étude d'urbanisme en cours qui englobe la longue frange de terrains face aux « 408 », les anciens terrains militaires appartenant à la Ville de Besançon ainsi que les terrains entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et Rosemont. Une zone mixte alliant locaux professionnels et logements pour les particuliers, aux portes du centre-ville, pourrait y être construite.

LE PONT CHARLES DE GAULLE

Fragilisé depuis une vingtaine d'années et donc interdit à la circulation des poids lourds, le pont Charles de Gaulle sera conforté afin de permettre le passage du tramway et d'autoriser à nouveau les poids lourds à y circuler. Sur cet ouvrage, les voies du tram seront centrales. De part et d'autres, une chaussée pour véhicules ainsi qu'une piste cyclable et un trottoir seront aussi aménagés.



UNE NOUVELLE CASERNE POUR LES SAPEURS POMPIERS

La nouvelle caserne sera mise en service à partir de mi-juin 2012. Elle abritera des véhicules d'interventions, des locaux de vie et d'entraînement ainsi que des bureaux. Devant la caserne, les voies seront aménagées comme suit : de chaque côté des voies du tramway se trouveront des chaussées de circulation pour les voitures et les bus, des pistes cyclables et des voies piétonnes. Lorsque les véhicules des soldats du feu devront intervenir, les voitures pourront se déporter sur la piste cyclable pour ainsi laisser passer les pompiers.

DES AMÉNAGEMENTS ET DES TRANSFORMATIONS URBAINES



L'arrivée du tramway va entraîner de nombreux aménagements paysagers et de voiries. La destruction de l'autopont de Coligny va ainsi permettre de faciliter le lien entre le quartier de la Grette et celui de la Butte.

Sur l'ensemble du tracé du tram dans ce secteur, la plateforme sera habillée de verdure : **236 arbres seront plantés** le long de l'avenue François Mitterrand et de la rue du Général Brulard. Trois

variétés d'arbres y seront représentées : des prunus, des tilleuls et des érables. En complément, **la plateforme du tram sera engazonnée sur 1 550 mètres** et les rames circuleront donc sur une véritable bande de prairie, en harmonie avec l'aspect verdoyant de la Malcombe.

Une bande cyclable sera aménagée rue Brulard tandis que le long de l'avenue François Mitterrand, une piste cyclable permettra de se déplacer paisiblement, en marge des voies de circulation pour automobiles.

QUATRE STATIONS DE TRAM AU CŒUR DE LA GRETTE

Quatre stations seront implantées dans le quartier de la Grette : **Malcombe, Rosemont, Brulard et Polygone**. Des correspondances entre les bus et le tramway sont prévues, notamment à la station Brulard et Polygone.

UNE MOBILITÉ TOUJOURS ASSURÉE PAR LES BUS

Le tramway constituera un axe structurant et le réseau de bus Ginko viendra l'appuyer. La desserte de la Grette par les transports en commun sera particulièrement dense.

Dans ce secteur, une ligne de bus empruntera le même chemin que le tram et rejoindra le centre-ville par la rue Gabriel Plançon. Il pourra emprunter cette rue en double sens. Cette ligne, à destination de Saint-Jacques, sera en correspondance avec le tramway aux stations Brulard et Polygone.

Une autre ligne en provenance de Velotte sera en correspondance avec le tram à la station Polygone. Elle aura pour destination le centre-ville de Besançon.

